

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 32 (1894)  
**Heft:** 39

**Artikel:** Les écoles à Yverdon  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-194489>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**LES ABONNEMENTS**  
datent du 1er janvier, du  
1er avril, du 1er juillet ou  
du 1er octobre.

**Les écoles à Yverdon.**

On sait que de nombreuses écoles ont visité l'Exposition cantonale. Les commissions d'écoles ont cru trouver là une occasion exceptionnellement favorable pour procurer à l'enfant un vrai régal intellectuel. Hélas ! si l'intention a été bonne, le résultat ne paraît pas avoir répondu à ce qu'on attendait. Il ne faut pas demander à l'enfant ce que ne comportent son âge ni ses goûts. Une bonne course dans une contrée pittoresque et intéressante, où il puisse prendre de joyeux ébats, lui serait sans doute plus agréable.

On voyait ces bandes de gamins circuler en groupes serrés au milieu de l'Exposition qu'ils n'étaient pas encore à même d'apprécier, regardant avec distraction, à droite et à gauche, les divers objets qui s'offraient à leur vue, sans en tirer le moindre enseignement.

Car il y a regarder et regarder. On nous dit avoir remarqué un superbe mentor conduisant une trentaine d'enfants aux Beaux-Arts. Arrivé en face de l'entrée, et pour donner au public l'idée de la discipline exemplaire qui règne parmi ses élèves, il leur commanda : « En colonne, sur deux rangs !..... marche ! »

Et c'est au pas de route : un, deux, trois, qu'ils défilèrent devant les peintures exposées, en suivant le couloir de droite pour l'aller et celui de gauche pour le retour.

Après cette promenade militaire, le mentor leur dit : « Mes enfants, maintenant que nous avons admiré les belles toiles de l'Exposition de peinture, allons voir le bétail ! »

A l'appui de ce qui précède et pour que nos lecteurs puissent juger des impressions de ces enfants à l'Exposition d'Yverdon, voici la composition de l'un d'eux sur ce sujet. Elle a été prise au hasard parmi celles des élèves d'une de nos écoles du canton :

« Les membres de la Commission des Ecoles et Monsieur le régent nous ont mené en char à Yverdon. Ils étaient tout enguirlandés de verdure et de fleurs ; on leur avait aussi cloué des pe-

tits sapins dessus. Nous avons traversé plusieurs villages et enfin nous sommes arrivés à Yverdon. Après avoir remisé les chevaux à l'Ecurosson, et déposé nos paniers et nos parapluies, nous sommes entrés à l'Exposition. Monsieur le régent a pris un billet pour toute la bande.

» Que c'était beau là-dedans ; j'ai d'abord vu un bateau rembourré ; j'ai vu aussi des potagers en masse, des paratonnerres, des montres, des chars à pont et puis des belles musiques qui jouaient pour dix centimes qu'il fallait enfiler dans un trou carré ; sur une de ces musiques il y avait un carrousel qui allait, deux poupées qui dansaient et un singe qui tournait la manivelle ; c'est ce que j'ai vu de plus curieux parmi toutes les affaires de l'Exposition.

» J'ai été étonné de voir une machine à tricoter qui faisait justement une brassière de petit enfant rose. Plus loin se trouvait un grand cheval attelé à une voiture ; à côté, dans un buffet, un homme empailé habillé en pompier.

» Au coin de l'Exposition, il y avait un four où l'on vendait des petits pains fabriqués tout chaud.

» J'ai vu aussi des demoiselles qui fabriquaient des cigarettes et un autre homme qui fabriquait des brosses ; il était si habile que je n'ai jamais pu voir ce qu'il faisait. Il y avait encore un monsieur enfermé dans un Carré fait avec des gros cordons qui vendait des livres de cinq centimes, moi j'en ai acheté un rouge, c'était Saint-Paul.

» Au milieu du jardin il y avait aussi une maisonnette en bois dans laquelle on voyait des poissons vivants derrière des vitres en verre et qui nageaient dans l'eau, ainsi que des animaux empailés comme la fouine et le tasson. Et puis j'ai vu des cages avec des renards en vie et un joli écureuil aussi en vie, ainsi qu'un rude gros tronc d'arbre et toute espèce d'affaires que je ne peux pas raconter.

» Quand même, à force de se promener parmi cette Exposition, je commençais à m'ennuyer. J'ai été content quand le régent m'a envoyé me réunir près du jet d'eau à onze heures et demie. Quand tout le monde a été là on est reparti pour l'Ecurosson où on nous a payé à

chacun une assiettée de bon bouillon avec un verre de vin et du pain tant qu'on a voulu.

» Après ce dîner, nous avons été voir Yverdon. D'abord la statue de Pestalozzi avec ses deux enfants qui lui demandent des explications sur un livre. Notre régent nous a raconté qu'il tenait une école près de son monument et qu'il rapprochait les enfants qui n'avaient point de parents pour les instruire. Ensuite nous avons vu les Casernes, et en suivant la rivière nous avons été jusqu'au lac, où il y avait une machine appelée drague pour en raceler le fond.

» En revenant, nous nous sommes dirigés vers l'Exposition des Beaux-Arts ; ce que j'y ai le plus remarqué c'est une croûte de fromage de 177 ans, il s'y trouvait aussi beaucoup de miel, et en regardant dans un microscope j'ai vu le phylloxéra. Après être sorti de là, nous avons été voir l'Exposition des porcs, où il y avait beaucoup de moutons, surtout une chèvre avec quatre cornes ; et il y avait aussi des belles mères avec leurs petits.

» Cette fois nous avions tout vu. On nous a encore payé deux coups en carrousel et nous sommes revenus à l'Ecurosson ; puis après avoir mangé un morceau, nous sommes revenus sur nos beaux chars et repris le chemin du village. En route tout le monde dormait et les autres chantaient. Quand nous sommes arrivés il faisait tout nuit. On a eu bien du plaisir, mais on était éreinté, c'est tout. »

**Comment on vote à la Chambre des lords.**

A la Chambre des lords, où chacun siège en vertu de son droit personnel, on peut donner sa procuration de vote. Quelques hommes considérables disposent ainsi de nombreux bulletins appartenant à leurs collègues qui chassent le retard et voyagent pour leur plaisir.

En revanche, et fort justement, les Anglais n'admettent pas qu'un député délègue à un autre son mandat. Quand il s'agit d'un scrutin, les députés sortent par la porte de droite ou par celle de gauche, suivant qu'ils acceptent ou re-